

Locataires du parc social : Un partenariat pour une assurance habitation sur mesure

Trois acteurs de l'innovation : DELPHIS, ALTIMA et Immobilière Atlantic Aménagement se sont rapprochés pour élaborer un contrat complet au prix le plus performant.

Créée en 1989, l'**association DELPHIS** regroupe à ce jour 19 organismes HLM membres adhérents et 40 organismes HLM membres licenciés gérant plus de 1 000 000 logements sociaux, soit 20% du parc social. DELPHIS a pour ambition première d'accompagner ses sociétés membres dans l'amélioration continue de leurs pratiques professionnelles, par le partage d'expériences et la conception d'outils innovants.

ALTIMA est le laboratoire d'innovation au service de la stratégie de MAIF, devenue société à mission. Engagé pour un impact positif sur l'environnement tout en s'adaptant à l'évolution des besoins des consommateurs, le groupe MAIF s'appuie ainsi sur sa filiale pour concevoir et commercialiser des offres innovantes et sur-mesure pour ses sociétaires et ses partenaires.

Immobilière Atlantic Aménagement a pour mission de proposer des logements éco-performants et des services adaptés aux besoins de la population. Elle construit, rénove et gère un patrimoine durable de qualité (plus de 18 000 logements sur la Nouvelle Aquitaine), et propose des logements à tarifs attractifs à la location et à la vente. Soucieuse du bien vivre de ses locataires, la société place les enjeux d'accompagnement et de services au cœur de sa stratégie.

Une assurance habitation préférentielle adaptée aux besoins des locataires

Les locataires sont dans l'obligation de souscrire un contrat d'assurance multirisques habitation, à défaut c'est leur contrat de location qui peut être résilié. Bon nombre d'entre eux (on estime à environ 10% le nombre de locataires non assurés) finissent par ne plus être couverts, en raison de difficultés financières notamment. En cas de sinistre, les conséquences peuvent être dramatiques.

Il est du rôle des professionnels de l'habitat d'accompagner au mieux les locataires dans leur vie quotidienne, en s'entourant des meilleurs partenaires pour sans cesse présenter de nouveaux services facilitant les démarches et garantissant des prix toujours plus attractifs.

C'est dans ce contexte que DELPHIS, ALTIMA et Immobilière Atlantic Aménagement ont choisi de s'unir autour d'une approche innovante pour proposer un contrat d'assurance dédié aux besoins spécifiques des locataires du parc social. Cette assurance offre une protection complète : couverture contre les risques (incendie, dégât des eaux, explosion...) et les dommages qui pourraient être occasionnés au logement et aux biens du locataire. Il assure aussi la responsabilité civile de tous les occupants, vis-à-vis du propriétaire, des voisins et de toutes autres personnes. Le tout à un tarif attractif !

Depuis le 19 octobre, tous les nouveaux locataires d'Immobilière Atlantic Aménagement peuvent estimer (sans engagement) le montant de leur assurance habitation, en quelques clics sur le site dédié Altima qui leur est réservé. Ils restent bien sûr libres de souscrire ou non leur contrat.

Pour l'ESH, cette nouveauté concrétise à nouveau le concept de « logement, services compris ». Concept émanant de son positionnement de créateur d'habitat solidaire agissant au bénéfice de ses locataires au-delà du seul logement.

Contacts presse :

DELPHIS – Laure BOURGOIN – 01 56 08 54 25 – bourgoin@delphis-asso.org

ALTIMA – Fabien THIERRY - 05 49 17 84 11 – fthierry@altima-assurances.fr

Immobilière Atlantic Aménagement – Marie FESTL - 05 49 77 56 89 – m.festl@atlantic-amenagement.com